



## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### MRC du Fjord-du-Saguenay

#### Renouvellement de la convention collective de ses employés syndiqués

**Saint-Honoré, le 8 septembre 2016** - La MRC du Fjord-du-Saguenay et le syndicat de ses employés ont signé cet après-midi le renouvellement de la convention collective. Celle-ci, d'une durée de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> juin 2016 au 31 mai 2021, concerne plus d'une trentaine d'employés.

« Je me réjouis que la MRC ait conclu une entente avec ses employés dans un climat harmonieux et respectueux. Les séances de négociation des derniers mois ont mené rapidement à une entente mutuelle entre la MRC et la partie syndicale. La principale préoccupation du conseil de la MRC était de maintenir l'excellent service que notre organisation offre à ses clients tout en considérant la situation économique actuelle qui est un facteur important à prendre en considération lors d'un renouvellement de convention collective », mentionne Gérald Savard préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Cette convention prévoit une augmentation salariale totale de 10,5 % sur cinq ans. Plus précisément, les augmentations sont de l'ordre de 2 % pour les 3 premières années et de 2,25 % pour les deux dernières.

De plus, la MRC est fière d'innover en offrant à ses employés un horaire en alternance leur permettant de terminer leur semaine de travail le vendredi à midi une semaine sur deux. Ce nouvel horaire est également profitable pour les clients, car les bureaux de la MRC situés à Saint-Honoré et à Saint-Félix-d'Otis seront désormais ouverts dès 8 h jusqu'à 16 h 30 du lundi au vendredi (sauf durant la période estivale pendant laquelle les bureaux sont fermés le vendredi après-midi). Cela représente 2,5 heures de plus par semaine pour répondre aux besoins de la clientèle.

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services aux milieux ruraux, principalement en aménagement du territoire, en géomatique, en évaluation foncière, en gestion du territoire public, en gestion des matières résiduelles, en développement économique, etc.

[www.mrc-fjord.qc.ca](http://www.mrc-fjord.qc.ca)

-30-

**Source :**  
Eve-Marie Lévesque  
Conseillère en communication  
Tél. : 418 673-1705, poste 1183  
Courriel : [eve.marie.levesque@mrc-fjord.qc.ca](mailto:eve.marie.levesque@mrc-fjord.qc.ca)

**Information :**  
Gérald Savard  
Préfet  
Tél. : 418 673-1705, poste 1108  
Courriel : [prefet@mrc-fjord.qc.ca](mailto:prefet@mrc-fjord.qc.ca)